

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire de la commission des études de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 18 novembre 2025 à 13 h 30.

NOMINATION DE MEMBRES AU COMITÉ SUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

CONSIDÉRANT l'article 70 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT l'article 8.1.1 de la Politique sur la liberté académique universitaire;

CONSIDÉRANT les nominations de Mathilde Barraband, Nancy Goyette et Lionel Berthoux à titre de membres du corps professoral du comité sur la liberté académique pour un premier mandat de deux ans débutant le 25 septembre 2023 et se terminant le 24 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE Mathilde Barraband et Lionel Berthoux ont sollicité le renouvellement de leurs mandats;

CONSIDÉRANT le scrutin électronique tenu auprès de l'ensemble des membres du corps professoral du 4 au 7 novembre 2025 recommandant les candidatures de Mathilde Barraband, de Benoit-Mario Papillon et de Lionel Berthoux comme membres du corps professoral devant siéger sur le comité sur la liberté académique;

CONSIDÉRANT les nominations de Manon Bouchard, René Gélinas et André Poulin à titre de membres chargés de cours du comité sur la liberté académique pour un premier mandat renouvelable de deux ans débutant le 25 septembre 2023 et se terminant le 24 septembre 2025 (2023-CE649-04.04.01R6221, 25 septembre 2023);

CONSIDÉRANT QUE Manon Bouchard, René Gélinas et André Poulin ont sollicité le renouvellement de leurs mandats;

CONSIDÉRANT la recommandation, par l'assemblée du Syndicat des chargées et chargés de cours, de renouveler les mandats de Manon Bouchard, René Gélinas et André Poulin comme personnes chargées de cours devant siéger au comité sur la liberté académique;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

1. de renouveler les mandats de Mathilde Barraband, professeure au Département de lettres et communication sociale et de Lionel Berthoux, professeur au Département de biologie médicale, à titre

de membres du corps professoral du comité sur la liberté académique, pour un deuxième mandat de deux ans débutant le 19 novembre 2025 et se terminant le 18 novembre 2027;

2. de nommer Benoit-Mario Papillon, professeur au Département de Finance et économique comme membre du corps professoral du comité sur la liberté académique pour un premier mandat de deux ans renouvelable débutant le 19 novembre 2025 et se terminant le 18 novembre 2027;

3. de renouveler les mandats de Manon Bouchard, chargée de cours au Département de psychoéducation et de travail social, René Gélinas, chargé de cours au Département de marketing et systèmes d'information et André Poulin, chargé de cours au Département des sciences humaines, à titre de membres chargés de cours du comité sur la liberté académique, pour un deuxième mandat de deux ans débutant le 19 novembre 2025 et se terminant le 18 novembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

Me Éric Hamelin
Secrétaire général